

**Les tribunaux suisses doivent entendre des expert.e.s,  
plutôt que d'écouter des procureurs niant l'urgence du changement climatique et la gravité de ses effets.**

Lors du procès des 9 jeunes militant.e.s climatiques qui manifestaient devant le Credit Suisse en 2019, l'expert climatique proposé par la défense n'a pas été autorisé à s'exprimer. De surcroît, dans son plaidoyer final, le procureur zurichois Daniel Kloiber a demandé au tribunal: *“À quoi sert la protection du climat si l'économie part à vau-l'eau [...]?”*<sup>1</sup> Il a ensuite fait part de sa position concernant le danger imminent du changement climatique d'origine humaine, prétendant que celui-ci n'a pas été prouvé. *“Ce ne sont [...] que des prévisions et il y a aussi des scientifiques qui remettent en question ces prévisions.”*<sup>1</sup> *“Le [danger imminent] n'est tout simplement pas donné ici de premier abord et vue de loin. [...] S'il est seulement prévu que la température de la terre augmentera dans quelques années, si la science n'est pas d'accord sur les conséquences qui en résulteront, et discute des modèles et des hypothèses, alors, avec la meilleure volonté, on ne peut pas parler de danger imminent.”*<sup>1</sup> Dans ses remarques préliminaires, M. Kloiber avait déjà illustré son opinion concernant les prévisions en rappelant son expérience personnelle à propos des prédictions passées de dépérissement des forêts, et en citant un article de Wikipedia. (Selon l'article, la superficie des forêts avait augmenté de plus de 20% dans la plupart des pays européens au tournant du millénaire, contrairement aux prédictions de dépérissement des forêts dans les années 1980). Les prévenu.e.s ont ensuite été condamné.e.s à des amendes conditionnelles ainsi qu'à 27 000 CHF de frais de justice et de procédure.

**Nous affirmons que les déclarations du procureur Kloiber contiennent de graves inexactitudes et des affirmations qui sont manifestement fausses.**

- Premièrement, la communauté climatologique internationale atteste que le changement climatique est en cours et qu'il est effectivement urgent d'agir.
- Deuxièmement, la grande majorité des effets majeurs de ce processus sont connus et documentés.<sup>2</sup>
- Troisièmement, l'impact économique du changement climatique actuelle est déjà perceptible dans le monde entier. Bien que certains acteurs fassent tout leur possible pour repousser l'adaptation de leur modèle d'affaires, la préservation de l'équilibre du climat est une nécessité économique évidente. De nombreux pays, dont la Suisse, subissent déjà des pertes commerciales dues au changement climatique dans des secteurs tels que l'agriculture, le transport fluvial et le tourisme, sans compter les coûts liés à l'augmentation des catastrophes naturelles, à la malnutrition et à la propagation de certaines maladies. Le rapport Stern (de l'ancien économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale) a estimé en 2006 les coûts de l'inaction à 5 500 milliards d'euros, soit entre 5% et 20% du PIB mondial, contre 1% nécessaire pour financer l'action climatique. Le Secrétaire Général des Nations Unies évoque une menace existentielle. L'Agence internationale de l'énergie vient de publier un rapport établissant la nécessité de s'abstenir de tout nouveau projet d'extraction de combustibles fossiles.

**Les propos sur lesquels s'est fondé l'acte d'accusation du procureur de Zurich démontrent l'importance de l'action pédagogique à tous les âges et pour tous les secteurs, mais aussi - lors de tous les procès traitant de la question climatique - l'impérieuse nécessité d'entendre des climatologues, des biologistes, des anthropologues ou des économistes, afin de faire connaître les faits et d'éclairer les juges sur l'un des défis les plus graves et les plus complexes que l'humanité ait jamais eu à affronter.**

---

<sup>1</sup> Bezirksgericht ZH, 12.05.2021, Volkshaus ZH: Traduction de la transcription allemande de la plaidoirie du procureur de la République Daniel Kloiber (Pour la citation textuelle, nous renvoyons aux citations dans la version allemande de la lettre)

<sup>2</sup> IPCC, 2018: Summary for Policymakers. In: Global warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty [V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C.Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, T. Waterfield (eds.)]. In Press.

**Prof. em. Dr. Andreas Fischlin**

Vice-président du GIEC WGII, ETH Zurich, chef du groupe d'écologie des systèmes terrestres

**Prof. Dr. Irmi Seidl**

WSL, Chef de l'unité de recherche : Économie et sciences sociales

**Prof. Julia Steinberger**

Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement

**Prof. Marc Chesney**

Université de Zurich, Professeur de finance

**Dr. Edouard Davin**

ETH Zurich, Institut de l'atmosphère et du climat

**Prof. Daniel Favrat**

EPFL Lausanne, Systèmes énergétiques

**Prof. Martin Hölzle**

Université de Fribourg, Géographie physique et cryosphère

**Prof. Christian Huggel**

Université de Zurich, Glaciologie et Géomorphodynamique

**Prof. Jürg Rohrer**

ZHAW Wädenswil, Institut pour l'environnement et les ressources naturelles

**Prof. Markus Stoffel**

Université de Genève, Climate Change Impacts and Risks

**Prof. Beat Burgenmeier**

Université de Genève, Faculté d'économie et de management

**Prof. Anthony Patt**

ETH Zurich, Institut pour les décisions environnementales